
Lettre du ministre de la guerre Bouchotte qui transmet le don patriotique de 50 sols du grenadier Le Terrier, lors de la séance du 10 ventôse an II (28 février 1794)

Jean Baptiste Noël Bouchotte

Citer ce document / Cite this document :

Bouchotte Jean Baptiste Noël. Lettre du ministre de la guerre Bouchotte qui transmet le don patriotique de 50 sols du grenadier Le Terrier, lors de la séance du 10 ventôse an II (28 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 562;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32782_t1_0562_0000_1

Fichier pdf généré le 15/05/2023

[Paris, 9 vent. II] IEJ

« Citoyen président,

Je t'envoie un assignat de cinquante sols que m'a adressé en don patriotique le citoyen Le Terrier, grenadier au 1^{er} bataillon de l'Ille-et-Vilaine. Il est le produit de son prêt du 20 au 25 pluviôse, qu'il destine au soulagement des orphelins des défenseurs de la République.

Je te prie de vouloir bien en donner connaissance à la Convention nationale. S. et F. ».

BOUCHOTTE.

41

Le citoyen Perret, sergent du premier bataillon de la Meurthe, a promis 100 liv. par an, pendant la guerre. Il envoie 25 liv. qui sont le cinquième trimestre.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Au camp de Falaise, sous Maubeuge, 1^{er} vent. II] (3)

« Citoyen président,

J'ai pris envers ma patrie l'engagement de déposer sur l'autel de la liberté cent livres par an pour les frais de la guerre. Tu voudras bien faire agréer à la Convention nationale les 25 livres cy-jointes, montant du 5^e trimestre. Puisse cette faible somme contribuer à l'extermination du dernier tyran, et au triomphe de la liberté!

Le Républicain, »

PERRET (serg^t écrivain du 1^{er} b^{on} de la Meurthe).

42

La société populaire de Limoges adresse aux représentants du peuple des félicitations sur le décret relatif aux hommes de couleur; elle les invite à ne pas faire trêve avec les tyrans, et à mettre à profit les heureuses dispositions de la nation la plus éclairée et la plus brave de l'univers.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (4).

43

L'agent national près le district du Port-Malo fait passer à la Convention nationale deux caisses de 256 marcs une once un gros d'argent doré, et 518 marcs 2 onces 3 gros d'argent simple: il s'y trouve de la vaisselle arrêtée au moment où on alloit la faire passer à Jersey. Il annonce 7 décorations, quelques autres objets,

(1) C 293, pl. 964, p. 22.

(2) P.V., XXXII, 326 et 351. Bⁱⁿ, 18 vent. (1^{er} suppl^t).

(3) C 293, pl. 964, p. 21.

(4) P.V., XXXII, 326. Bⁱⁿ, 10 vent.

et une médaille d'or, remise par le citoyen Lecousse, de la commune de Solidor.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Port-Malo, 25 pluv. II] (2)

« Liberté. Egalité ou la mort. Point de milieu. Plus de rois, plus de nobles, plus de prêtres et le genre humain commencera à connaître le prix de son existence.

Citoyen président,

Dis à la Convention que je fais passer à la trésorerie nationale, deux caisses remplies d'un riche butin, consistant en argent doré montant à 256 marcs, une once, un gros et argent simple à 518 marcs, 2 onces, 3 gros et demi; Le baton épiscopal de M. Courtois de Pressigny cy-devant Monseigneur, de Port-Malo y est compris, il s'y trouve également de la vaisselle d'argent arrêtée dans le moment où l'on se disposait à la faire passer à Jersey.

Je vais faire une nouvelle ronde et à l'aide de quelques autres perquisitions, j'espère que je me trouverai dans le cas d'en envoyer derechef.

Tu trouveras ci-jointes sept décorations aristocratiques; je ferai dans chaque commune toutes les informations nécessaires pour me procurer celles que des fauteurs de l'ancien régime conserveraient dans le ridicule espoir de voir revivre cette antique et abusive dignité.

J'y ajoute de plus quelques colifichets avec une note cy-jointe.

J'y réunis une médaille d'or pesant deux onces douze grains; cette médaille m'a été remise par le citoyen Lecousse, de la commune de Solidor, lequel l'avait reçue en récompense de services rendus à la patrie (3).

Tu peux assurer à la Convention nationale que si les malveillants ont regardé jusqu'ici Port-Malo comme un asile où ils pouvaient travailler paisiblement à la contre-révolution, je les fais guetter aujourd'hui de manière à les forcer à changer de boutique.

Salut et fraternité ».

MAHÉ.

44

Les républicains de Brest écrivent à la Convention que des bruits de paix circulent; mais qu'il faut que les despotes vaincus, et les perfides qui les servent, apprennent que nous n'avons point de paix à faire avec les rois, et que

(1) P.V., XXXII, 326. Bⁱⁿ, 18 vent. (1^{er} suppl^t); *Ann. patr.*, n° 424; *J. Sablier*, n° 1169; *M.U.*, XXXVII, 173.

(2) C 293, pl. 964, p. 23.

(3) P.V., XXXII, 351: « L'agent national près le district de Port-Malo a envoyé de la part du citoyen Gilles Lecousse, de la commune de Solidor, une médaille d'or du poids de 2 onces 12 grains, et une décoration militaire.

Plus, une boucle d'oreille perlée avec 4 petites poires, une bague montée de 3 petites roses, 6 autres bagues; une autre, très petite, avec un cœur, et une plaque de bracelets; un cœur, 2 petites croix, une autre plus grande, et six décorations militaires, le tout en or. »